MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire MARDI 14 décembre à 20h00 à la salle communautaire du 771 chemin de la Beauce, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations

Donné à Calixa-Lavallée, ce 1er décembre 2021

Nicole Jacques
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERFICICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nicole Jacques, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 1er décembre 2021

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1er décembre 2021.

Nicole Jacques,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim